

l'exercice même de l'acte de la raison n'est point soumis à la délibération qui a pour principe un bien plus élevé (Pègues, VIII, p. 808 et 809). Les principes posés dans ces quelques lignes serviront plus loin quand il sera question du péché de sensualité, et peuvent nous faire comprendre dès à présent, le sens de cette formule par laquelle nous nous accusons de péchés que nous ne connaissons pas.

Toutes ces données sur le péché vénial se trouvent résumées et condensées dans la définition du péché vénial que l'on lira avec plaisir dans Tesnière : *Somme de la préd. euc., 30e conf.* « La communion et le péché vénial. »

X.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Ordination. — L'élévation à la prêtrise, de M. l'abbé Émilien Gauthier, à Deschambault, a donné lieu, dimanche dernier, à une belle fête paroissiale.

C'est Son Éminence le cardinal Bégin qui a présidé l'ordination qui s'est faite à la messe paroissiale ; il était assisté de M. l'abbé Albert Lemay, chapelain de Mastai, comme prêtre-assistant, et de MM. les abbés Jos. Paquet et Pamphile Roy, du Séminaire de Québec, comme diacres assistants. MM. les abbés Alph. Morel et Geo. Savard, du Séminaire remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'office, tandis que M. le chanoine Jules Laberge, de l'Archevêché, dirigeait les cérémonies.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Gélinas, professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

A Sainte-Anne de Beaupré. — L'on est actuellement à faire des réparations et des innovations importantes dans la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré. Le jubé de l'orgue étant devenu trop étroit, depuis que les enfants des écoles paroissiales y ont pris place, il a fallu l'élargir et c'est ce que les ouvriers viennent de faire. La partie antérieure a reçu un prolongement de six pieds ; les anciens degrés ont été enlevés parce qu'ils prenaient trop de place pour ne laisser subsister que deux grands paliers. Le premier de ces paliers est fermé par une balustrade ajourée, à hauteur d'appui.

Une chorale de 50 élèves, exercée au chant grégorien aidera bientôt les chantres de la paroisse aux offices liturgiques.

— La Maison Casavant, de Saint-Hyacinthe, est aussi à faire subir de grandes réparations aux orgues actuelles, répara-